

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)[1999-09-52](#)[Item](#)[Marie Moret à madame Williams-Briol, 29 mars 1892](#)

Marie Moret à madame Williams-Briol, 29 mars 1892

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Williams-Briol](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-52

Collation2 p. (158r, 159r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame Williams-Briol, 29 mars 1892, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/3548>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [29 mars 1892](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Williams-Briol](#)

Lieu de destination 84, rue de Richelieu, Paris

Description

RésuméRetourne avec la lettre le catalogue de chapeaux envoyé. Commande d'un chapeau en paille garni de soie et de plumes noires et demande de son prix. Marie Moret insiste sur la taille attendue de ce chapeau, non respectée la fois précédente.

Mots-clés

[Vêtements](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Williams-Briol

Genre Femme

Pays d'origine Inconnu

Activité Métiers de la confection

Biographie Modiste et chapelière à Paris (84, rue Richelieu) à la fin du XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère

29 mars 1892

Madame W. Briol,

Je vous retourne par le courrier - en vous remerciant de l'envoi - le catalogue des formes de chapeaux que vous m'avez envoyé le 27 et.

Je me arrêterais à celle n° 861, l'avant dernière de la dernière ligne de la page.

Je voudrais cette forme en paille souple et légère, mélangée de jais si possible, de tout en nuance naturelle. (Je vous en ai parlé de paille au chapeau noir mais qu'il change l'avis).

Cette paille, nuance paille, serait lamée de velours soie noir, tous les bords et garnie de bandes ^{noires} ~~plumes~~ noires et rubans velours soie noire doubles satin.

Veuillez me dire quel en serait le prix dans ces conditions.

Ce que je vous signale de suite et très expressément, c'est que, si je tombe d'accord avec vous, et que vous teniez à ce que je vous sois fidèle, vous devez m'offrir à me fournir un chapeau pour l'entrée de tête : 89 cent soit, enfin, ce qu'elle doit être. Le chapeau étant tout garni, car mélange mes recommandations à

ce même sujet, le dernier
que vous m'avez fourni
a pêché encore sous ce
rapport.

Il faudra donc cette
fois que vous ne
dépassez la mesure ni
dans un sens ni dans
l'autre autrement vous
m'obligerez à m'adresser
ailleurs.

Veuillez agréer
Madame mes civilités
parfaites

L'ami Gadin
au Familistère.
Guse (sion)

Certificat n° 1.974 de 40 oblig. sur 8 1/2
plus
Certificat n° 1.980 de 4 oblig. sur 3 1/2 d'ice.

Veuillez inscrire pour mon compte
les arriérés échus de ces valeurs et me
retourner les certificats, sauf pour
l'un d'eux, pour lequel il ne sera rien.

En effet, sur chacun des certificats
n° 1.979 et 1.980 il y a une obligation
de 100 fr. au dernier tirage. Mon pro-
chain pli contiendra la feuille de
tirage et d'avis pour vous permettre
d'en caisser pour mon compte les
deux obligations amorties.

En vue de les remplacer, je vous
prie d'acheter pour moi quatre
obligations sur 8 1/2 d'ice que vous
devez verser en 100 fr. à la Compagnie
et, afin de ne pas multiplier les
billets, je vous prie de leur en faire
passer le montant par le porteur des ar-
rérages.